



## RETRAIT D'UN DIPLOME

### *1) - Vous résidez dans le département du Tarn ou de l'Aveyron*

Récupérer votre diplôme directement à l'accueil général (campus où vous avez suivi votre formation)

**Attention :** *Vous devez présenter une pièce d'identité ou, à défaut de pouvoir vous y rendre, de mandater une personne munie de sa pièce d'identité et d'une procuration écrite de votre part, accompagnée de la photocopie de votre carte d'identité*

### *2) - Vous résidez hors du département du Tarn ou de l'Aveyron*

Votre demande doit être faite soit :

- par courrier à envoyer au campus où vous avez suivi votre formation
- par e-mail à :
  - [contact.albi@univ-jfc.fr](mailto:contact.albi@univ-jfc.fr) (campus d'Albi)
  - [delphine.guillaume@univ-jfc.fr](mailto:delphine.guillaume@univ-jfc.fr) (campus de Castres)
  - [contact.rodez@univ-jfc.fr](mailto:contact.rodez@univ-jfc.fr) (campus de Rodez)

***Précisez votre nom, prénom et adresse actuelle et  
l'intitulé exact de la formation suivie***

\* Si vous résidez en France métropolitaine, le diplôme sera envoyé à la mairie de votre lieu de résidence (adresse de la Mairie à préciser sur la demande). Pour le retrait du diplôme, vous devrez présenter une pièce d'identité.

\* Si vous résidez à l'étranger, le diplôme sera envoyé à votre lieu de résidence.